
N° 96-0590 - Déplacements et voirie - Couzon au Mont d'Or - Acquisition de deux parcelles situées à l'angle du chemin Saint Léonard et de la rue Aristide Briand et appartenant à la SCI Saint Léonard - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 avril 1996, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, de deux parcelles de terrain à détacher de la propriété appartenant à la SCI Saint Léonard et situées en bordure sud du chemin de Saint Léonard et en bordure "est" de la rue Aristide Briand à Couzon au Mont d'Or.

Ces parcelles, d'une superficie totale de 572 mètres carrés, sont nécessaires à l'élargissement des voies précitées et seraient cédées gratuitement, conformément aux dispositions de l'arrêté de permis de construire n° 69-068-95-Z0004 en date du 5 octobre 1995 ;

B. Propose d'approuver le compromis destiné à permettre la régularisation de cette opération et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'arrêté de permis de construire n° 69 068 95Z 0004 en date du 5 octobre 1995 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis destiné à permettre la régularisation de cette opération.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,